

## Descriptif de module

**Domaine** : Santé

**Filière** : Ergothérapie

### 1. Intitulé du module : Perspectives occupationnelles 2022-2023

**Code** : S.ER.SO.1101.F.22

**Type de formation** : Bachelor

**Niveau** : Module de base

**Type** : Module principal

**Caractéristique** :  Module obligatoire dont l'échec définitif entraîne l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 32 al. 1 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO du 2 juin 2020.

**Organisation temporelle** :

- Module sur 1 semestre  
 Module sur 2 semestres  
 Semestre d'automne  
 Semestre de printemps

### 2. Organisation

Crédits ECTS : 6

Langue principale d'enseignement : français    Autres compétences linguistiques : anglais

### 3. Prérequis

- Avoir validé le(s) module(s) .....     Avoir suivi le(s) module(s) ....     Pas de prérequis ...  
 Autre ...

### 4. Compétences visées/Objectifs généraux d'apprentissage

**Rôles et compétences visées**

**A. Rôle d'Expert·e** : Compétences  A1  A4  A5  A7

**E. Rôle de Promoteur·rice de la santé** : Compétences  E2

**F. Rôle d'Apprenant·e et de formatrice·eur** : Compétences  F1

**G. Rôle de Professionnel·le** : Compétences  G3

**Objectifs généraux d'apprentissage** :

- Connaître la notion d'occupation en ergothérapie et ses définitions
- Connaître la notion de contexte et de situation
- Expérimenter des occupations
- Comprendre l'engagement occupationnel
- Comprendre la transition occupationnelle du jeune adulte émergent
- Identifier les aspects sociaux, contextuels et écologiques des occupations
- Analyser les situations occupationnelles
- Connaître le modèle Personne-Environnement-Occupation (PEO) de Mary Law.

- Connaître la notion de singularité, de granularité et de contexte (aussi en lien avec la durabilité) en lien avec les occupations.
- Comprendre la notion de routines, d'habitudes, d'habitudes de vie, de la vie de tous les jours, de la vie courante, et l'appartenance en lien avec les occupations.
- Expérimenter le sens des occupations en contexte et leur granularité.

## 5. Contenu et formes d'enseignement

### Unité 1. Occupation humaine (2 ECTS) 36 périodes

#### Contenus :

- Découvrir les occupations
- Définir les occupations
- Réaliser les occupations
- Occupations en contexte
- Transition occupationnelle
- Cadres et construction des situations occupationnelles

### Unité 2. Représentations, normativité, handicap, occupation (2 ECTS) 30 périodes

#### Contenus :

- Représentations sociales des autres et de la différence (altérité/singularité)
- Représentations du handicap
- Construction des normes et leurs conséquences (exemple Handicap)
- Journée en FR avec scénarios
- Théories du handicap
- Les classifications : Classification Internationale du Fonctionnement (CIF) et Processus de production du Handicap (PPH)
- Fresque du climat

### Unité 3 : Justice occupationnelle et participation (2 ECTS) 24 périodes

#### Contenus :

- Déprivation occupationnelle
- Equilibre occupationnel
- Définition de la participation
- Liens entre participation et justice occupationnelle

#### Modalités pédagogiques

- |   |   |   |
|---|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours magistral     | <input checked="" type="checkbox"/> Séminaire | <input type="checkbox"/> Projet                   |
| <input checked="" type="checkbox"/> Atelier/laboratoire | <input type="checkbox"/> Simulation           | <input type="checkbox"/> Formation pratique/stage |
| <input checked="" type="checkbox"/> Modalité digitale   | <input type="checkbox"/> Tutorat              | <input type="checkbox"/> Autre (préciser) : ..... |

## 6. Modalités d'évaluation et de validation

- |   |   |                                   |
|---|---|-----------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> Écrit | <input checked="" type="checkbox"/> Oral                                    | <input type="checkbox"/> Pratique |
| <input type="checkbox"/> Dossier          | <input checked="" type="checkbox"/> Autre : présentations pendant les cours |                                   |

Le module est validé par un examen oral en semaines 5-6, avec 3 parties de 10 minutes, portant sur les unités 1, 2 et 3. Pour chaque unité, des exercices (par oral ou par écrit) ou la présence pendant les cours permettent d'obtenir des points qui participent à la validation du module.

#### **Exigences liées à la fréquentation du module :**

Unité 1 : la participation aux ateliers d'analyse est obligatoire. L'étudiant-e obtient 1 point par présence à l'atelier.

Unité 2 : la participation à la journée en fauteuil roulant (FR) est obligatoire. L'étudiant-e obtient 3 points pour sa présence à la journée FR.

Unité 3 : la participation à l'atelier en demi-groupe est obligatoire. L'étudiant-e obtient 3 points pour sa présence.

En cas d'absence certifiée, l'étudiant-e devra faire un travail compensatoire organisé en intersemestre.

En première session, le module est validé si l'étudiant-e obtient au moins la qualification E au module.

Si l'étudiant-e obtient la qualification Fx, elle/il est en remédiation.

Si l'étudiant-e obtient la qualification F, elle/il est en répétition.

Les évaluations sont notées au 1/10 de point. La note du module est la moyenne pondérée des notes obtenues aux diverses unités ou évaluations. La note finale du module est arrondie au 1/10 de point si elle est inférieure à 4 et au 1/2 point si elle est supérieure à 4.

Les conditions de validation, remédiation et répétition sont présentées aux étudiant-es au plus tard le jour de la présentation du module ou équivalent.

#### **7. Modalités de remédiation et de répétition**

##### **Remédiation**

Remédiation possible

Pas de remédiation

Examen complémentaire

Travail additionnel

Conformément à l'art. 29 al. 4 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après remédiation est E en cas de réussite ou F en cas d'échec.

##### **Répétition**

Ecrit

Oral

Pratique

Dossier

Autre : ...présentations pendant les cours...

Les activités d'enseignement, d'apprentissage et d'évaluation peuvent être différentes pour un-e étudiant-e qui suit un module pour la première fois et pour celui ou celle qui le répète.

La répétition a lieu au plus tôt dans le semestre suivant l'échec.

Conformément à l'art. 31 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO du 2 juin 2020, l'échec à un module est définitif lorsque les résultats restent insuffisants après répétition.

#### **8. Remarques**

## **9. Bibliographie principale**

- Christiansen, C.H., & Townsend, E.A. (2010). *Introduction to Occupation: The art and science of Living*, 2<sup>nd</sup> éd. Upper SaddleRiver, NJ: Pearson.
- Duncan, E.A.S. (2021). *Foundations for practice in occupational therapy*. Edingburgh, UK: Elsevier.
- Hammell, K. (2006). *Perspectives on Disability & Rehabilitation*. Edingburgh, UK: Elsevier.
- Meyer, S. (2013). *De l'activité à la participation*. Bruxelles : De Boeck.
- Molineux, M. (2004). *Occupation for occupational therapists*. Oxford, UK: Blackwell.
- Whiteford, G.E., & Hocking, C. (2012). *Occupational Science: Society, Inclusion, Participation*. Oxford, UK: Wiley-Blackwell.

## **10. Enseignant-es**

I. Margot-Cattin, R. Bertrand, S. Ray-Kaeser, N. Kühne, E. Offenstein, V. Simonet, L. Vionnet, L. Anchise, P. Margot-Cattin

Nom du/de la responsable de module : Isabel Margot-Cattin

Descriptif validé le :

6 septembre 2022

Descriptif validé par :

Martine Bertrand Leiser